



## Charge de copro & voisins peu respectueux

Par **noons64**, le **20/02/2015 à 15:40**

bonjour, je dois faire face a deux problèmes qui sont un peu liés. je m'explique.  
propriétaire d'un appartement dans une residence avec des locataires et propriétaires, quelques uns de ceux ci sont degueulasses et pourrissent les parties communes, fument, jettent leurs megots, leurs cendre par terre (dans les parties communes, sous le porche de l'entrée principal). j'ai fait un courrier au syndic en indiquant qu'il etait hors de question que je continue a payer les charges de nettoyyages de la residence puisque les gens ne respectaient ni le travail de la femme de menage ni les regles de vie en communauté. ce sujet a deja été abordé en AG. un courrier avait été envoyé a chaque propriétaire en les signifiant de rappeler le reglements de la residence. donc j'ai envoyé un courrier comme dit precedement pour me plaindre du non respect du reglement. le syndic m'a joint une copie d'une lettre envoyée a tous les propriétaires leur indiquant de faire un rappel a leurs locataires.

les choses ne changent pas depuis. les parties communes sont toujours degueulasses. les gens fument a l'interieur. un jeune est arrivé et c'est ibiza chez lui tous les jours. toute la cote basque connait le code digital de l'entrée, et dans les parties communes se dégage une forte odeur d'herbe et de cannabis assez souvent. ca balance des megots allumés sur le pare brise des voitures et j'en passe.

qu'ai je le droit de faire mis a part un courrier qui ne fait pas bouger les choses ? une plainte ? le refus de payer les charges liées au nettoyyage ?

cordialement

Par **pieton78**, le **24/02/2015 à 13:42**

Bonjour,

Je vous déconseil vivement de ne pas payer vos charges, vous vous mettez dans votre tord quelque soit la raison.

Si vous êtes certain qu'il y a consommation de stupéfiants, déposé une main-courante au commissariat.

Pour tout le reste allez en maison individuelle!

Par **noons64**, le **24/02/2015 à 21:40**

merci de votre réponse.

visiblement je paie des charges pour avoir le droit de fermer ma .....

oui, mon appartement est en vente, j'espere vite partir en maison individuelle et arreter de vivre avec des animaux qui ne connaissent ni le respect, ni la correction

cordialement